

COMITE TECHNIQUE

LE VOTE CGT POUR VOUS PROTEGER ET POUR VOUS DEFENDRE LE VOTE CGT POUR LE SERVICE PUBLIC

LES AGENTS PUBLICS NE SERONT PAS LA VARIABLE D'AJUSTEMENT DE LEUR FUSION

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ne forment plus qu'une seule Région. Cette fusion voulue par le gouvernement Hollande/Valls dans un contexte d'austérité budgétaire (11 Milliards €uros de dotations en moins) est un changement majeur pour le service public et pour les agents régionaux.

La CGT a combattu en son temps cette fusion technocratique et antidémocratique.

Aux élections professionnelles du 18 octobre 2016, **vous aurez le pouvoir, en votant pour la CGT**, de vous protéger et de défendre vos droits et vos conditions de travail dans la mise en œuvre de la région fusionnée.

5 BONNES RAISONS DE VOTER CGT

1) Parce que la CGT défend l'ensemble des personnels, A, B et C, contractuels et CDI, personnels des services généraux, du CESER, des ports, des lycées, de toutes les filières, administrative, technique, culturelle, de Toulouse et de Montpellier. Elle a des élu-e-s dans toutes les instances : **UN SYNDICAT REPRESENTATIF**

2) Parce que la CGT œuvre à rassembler toutes les forces pour peser dans les discussions avec l'Autorité Territoriale. La CGT a été à l'initiative de **l'intersyndicale interrégionale** qui a permis de gagner sur les principes d'harmonisation sur la situation la plus favorable et sur l'absence de mobilité forcée.

UN SYNDICAT UNITAIRE

3) Parce que la CGT, au travers de ses propositions sur l'action sociale, sur le régime indemnitaire, sur les risques psychosociaux, etc. œuvre pour que la situation des agents, individuelle ou collective, soit vraiment changée et améliorée.

UN SYNDICAT EFFICACE

4) Parce que la CGT défend les intérêts des salariés du public et du privé, les citoyens et les usagers. La CGT s'est mobilisée contre la fusion des régions. Elle se mobilise pour qu'à présent le service public régional assuré par des agents publics soit maintenu et accessible sur l'ensemble du territoire.

UN SYNDICAT FIDELE A SES VALEURS

5) Parce que la CGT défend l'intérêt général, l'égalité, la parité et la justice sociale.

Première organisation de la fonction publique, la CGT est à la fois force de propositions mais intransigeante sur la défense des conquêtes sociales, comme l'a montré la mobilisation pour le retrait de la loi Travail. **UN SYNDICAT QUI NE CAPITULE PAS !**

UN CT AVEC MOINS DE REPRESENTANTS POUR PLUS D'AGENTS : DE 24 A 15 ELUS

Les instances représentatives du personnel fusionnées compteront moins d'élus pour le double d'agents... C'est un affaiblissement pour la représentation des personnels et il n'y a qu'un tour. **Donnez du poids**

à votre voix : VOTEZ CGT

Au Comité Technique vous élirez vos représentant-e-s pour défendre nos droits collectifs : organisation et fonctionnement de la collectivité ; effectifs, emplois et compétences ; protection sociale complémentaire ; action sociale ; détermination des ratios promus/promouvables pour les avancements de grade ; formation, insertion et égalité professionnelle ; régime indemnitaire ; temps de travail.

Au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), le résultat du scrutin au Comité Technique fixera le nombre de représentants CGT.

Retrouvez toutes nos propositions et nos comptes rendus sur notre site : www.cgt-region-mip.com

POUR NEGOCIER LE DEVENIR DES PERSONNELS

Faites confiance à un syndicat qui ne vous fait pas de promesses et qui ne recule pas devant l'austérité.

Pendant toute l'année 2015, la CGT s'est mobilisée pour que

- le devenir des personnels soit au centre des futures négociations,
- les conditions de travail et les acquis sociaux des agents ne soient pas les variables d'ajustements.
- les organisations syndicales soient impliquées dans la réalisation des états des lieux et dans la rédaction du protocole sur le devenir des personnels

La CGT défend l'harmonisation des situations des personnels sur le régime le plus favorable. La CGT défend les principes d'égalité entre tous les agents et de justice sociale. La fusion ne doit pas être un plan de licenciement et de régression sociale!

POUR PROTEGER LES AGENTS : REGIME INDEMNITAIRE, CARRIERE, RETRAITE, FORMATION

- Pour la **fonction publique de carrière**. La CGT défend des critères objectifs et transparents dans les recrutements et les mobilités. **La CGT s'oppose à la prime au mérite.**

- Pour la défense de **nos acquis sociaux**. **La CGT s'oppose à la casse des 35h dans le cadre de la renégociation sur le temps de travail.**

- **pour l'amélioration des conditions de travail** et pour la protection des agents en souffrance. **La CGT saisira le CHSCT dès la 1^{ère} alerte** afin qu'il aille à la rencontre des agents sur leurs lieux de travail.

- Pour **le droit à la formation** tout au long de la carrière. Dans le cadre de la fusion, la CGT exige **un plan d'accompagnement RH individuel et collectif et le suivi du CHSCT** dans l'accompagnement au changement.

- Pour un **vrai dégel du point d'indice** synonyme de la reconnaissance du travail des agents

POUR FAIRE MIEUX QUE LA LOI

Fidèle à son crédo de conquête sociale, la CGT agira pour obtenir pour tous les agents les conditions matérielles et morales plus favorables que les lois en vigueur qui sont parfois minimalistes, voire régressives. C'est cela la modernité !

POUR AVANCER VERS L'EGALITE ENTRE TOUS LES AGENTS

Nous mobiliserons les agents et l'ensemble des organisations syndicales, à chaque fois que c'est nécessaire, pour nos droits et pour nos conditions de travail.

- **Contre la précarité** en demandant **la mise en place des équipes de titulaires remplaçants** et en titularisant sous conditions les contractuels.

- **Pour le recrutement d'agents publics** pour assurer nos missions de service public de qualité, dans les services généraux, les ports et les lycées et pour le remplacement **SYSTEMATIQUE** des agents absents et des départs en retraite ainsi qu'une relance de l'embauche de titulaires.

- **Pour la protection sociale (mutuelle) et pour une action sociale juste en faveur de tous**, agents des lycées, des ports et des services généraux : égalité de traitement pour l'attribution des tickets restaurant, des chèques vacances, des prestations sociales.

La CGT est pour la mise en place d'un COMITE DES ŒUVRES SOCIALES POUR TOUS géré par les représentant-e-s du personnel.

POUR REDONNER DU SENS A L'ACTION PUBLIQUE

Nous sommes fiers de nos missions, de nos métiers et de nos compétences. C'est par notre expertise que les politiques publiques peuvent gagner en qualité.

Dans le contexte difficile de la fusion et de la baisse des dotations, il faut au contraire **PLUS** de services publics et de meilleure qualité, pour les populations et les territoires fragilisés.

LE SERVICE PUBLIC, CE SONT DES AGENTS PUBLICS RECONNUS ET RESPECTES !

Les Candidat-e-s de la liste CGT